

Premier emploi des jeunes : le rôle prépondérant du commerce et de l'hôtellerie-restauration



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
Observatoire Régional des Métiers

Un jeune sur trois, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, démarre sa vie professionnelle dans un emploi à temps partiel. Cette spécificité régionale s'explique par l'importance du commerce et des activités de services aux particuliers dans l'économie locale. Mais au bout de trois ans, les deux tiers des jeunes toujours en emploi occupent des postes à temps complet, comme dans le reste de la France. Ils ont vu leur situation se stabiliser, même si les possibilités de promotion semblent plus difficiles dans la région que dans le reste de la France.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait en 1999 près de 890 000 jeunes âgés de 15 à 30 ans. 64 800 d'entre eux ont trouvé un premier emploi au cours de l'année dans une entreprise, une collectivité territoriale ou un établissement hospitalier (cf. encadré "Sources et méthodologie"). L'objet du présent article est d'étudier les caractéristiques du premier emploi des jeunes dans la région, et leur parcours au cours des trois premières années de leur vie professionnelle. Entre 1999 et 2002, période de l'étude, le contexte était favorable à l'insertion. Le produit intérieur brut (PIB) augmentait

de plus de 3 % par an, l'écart entre le taux de chômage de la région et celui de la France se réduisait sensiblement grâce à une forte création d'emplois (186 000 en quatre ans entre 1998 et 2002 dans la région).

Banalisation du temps partiel en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les jeunes de la région exercent leur première activité professionnelle à 23 ans en moyenne, comme dans l'ensemble de la France. 46 % d'entre eux sont des femmes. Pour la moitié des jeunes ce premier emploi dure moins de neuf mois (cf. tableau "Caractéristiques des jeunes..."). Un jeune sur trois débute à temps partiel : c'est la plus forte proportion parmi les régions françaises. À l'inverse, l'intérim ne représente que 9 % des premiers emplois des jeunes (15 % en moyenne en France). Huit jeunes sur dix sont embauchés sur des fonctions d'employés ou d'ouvriers. Les rémunérations en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont plus faibles que dans le reste de la France.

Plus d'un tiers des jeunes démarrent dans le commerce et l'hôtellerie-restauration

Le commerce et les services aux particuliers, dont font partie l'hôtellerie et la restauration (cf. carte "Beaucoup de



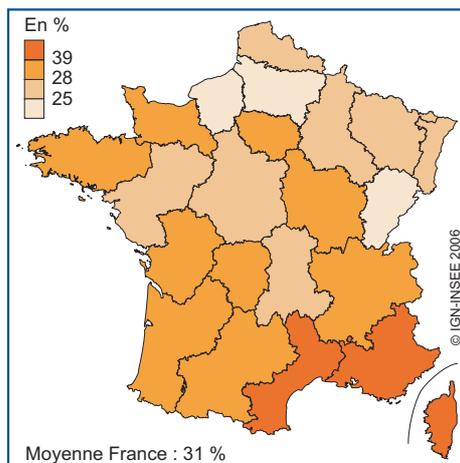
premiers emplois dans les services"), offrent une première expérience professionnelle à 39 % des jeunes (31 % en France). Ces domaines d'activité représentent 25 % de l'emploi total en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La sur-représentation des débutants dans ces secteurs montre leur forte capacité d'insertion des jeunes. Elle repose sur l'importance dans la région des activités liées au tourisme, mais également sur les caractéristiques de l'emploi de ces secteurs : beaucoup de turn-over, de CDD, de temps partiel, des salaires plus faibles que la moyenne, une faible exigence en termes de diplômes et d'expérience. Ces conditions sont plus facilement acceptées par les jeunes qui privilégient un accès rapide à l'emploi.

Une insertion fréquente dans les activités de santé et de l'action sociale, les collectivités territoriales et les services aux entreprises

La santé, l'action sociale et les collectivités territoriales accueillent 17 % des débutants pour 14 % en France. Cette différence s'explique notamment par l'importance de l'emploi aidé dans ces secteurs, particulièrement développé dans la région. L'enquête "Génération 98" (cf. encadré "Sources et méthodologie") indique que 35 % des jeunes en emploi à durée déterminée trois ans après leur sortie du système éducatif (juin 2001) sont en contrat aidé, pour 26 % en France. La part de ces secteurs dans l'emploi des jeunes est cependant inférieure à leur part dans l'emploi total (27 %). En effet, l'accès à ces emplois est souvent subordonné à la réussite à

Beaucoup de premiers emplois dans les services

Part du commerce et des services aux particuliers dans le premier emploi des jeunes



Source : Insee - DADS 1999-2002

des concours, auxquels les jeunes accèdent plus tard dans leur carrière.

Les services aux entreprises (hors intérim) accueillent 13 % des jeunes qui débutent (14 % en France), ce qui correspond à la place qu'occupe ce secteur dans l'emploi total régional. Ils sont nombreux dans les services de nettoyage et de sécurité, peu exigeants en terme de formation.

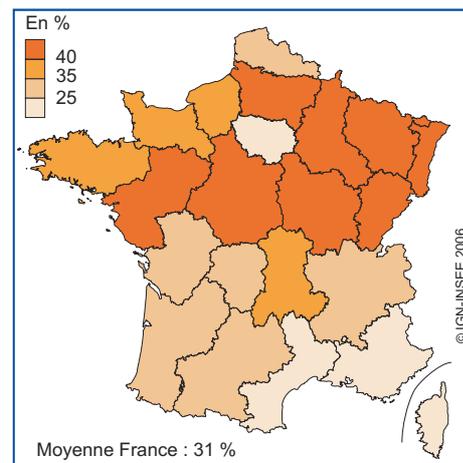
Ces deux domaines d'activité jouent partout en France un rôle important pour l'insertion des jeunes.

Une insertion plus rare dans l'industrie ou par l'intérim

Le secteur industriel et l'intérim constituent le troisième groupe d'accueil des jeunes, avec 19 % des premiers emplois : c'est nettement moins qu'au niveau national (31 %). Sur ce plan, les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'intérim et l'industrie offrent relativement peu de premiers emplois

Part de l'industrie et de l'intérim dans les premiers emplois des jeunes



Source : Insee - DADS 1999-2002

et Ile-de-France sont similaires (cf. carte "L'intérim et l'industrie..."). L'industrie représente une faible part des emplois dans ces régions (14 % de l'emploi total pour 23 % en France), et offre donc peu d'opportunités aux débutants (7 % dans les deux régions). Comme l'industrie est le principal secteur ayant recours à l'intérim, la part des premiers emplois dans le travail temporaire⁽¹⁾ est également relativement faible (12 % pour 20 % sur l'ensemble de la France).

Globalement, les secteurs d'accueil des débutants sont proches dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon (cf. graphique "Beaucoup de premiers emplois dans le tertiaire..."). Ces deux régions se distinguent de l'Ile-de-France où les services aux entreprises sont beaucoup plus développés. A l'inverse, la région Rhône-Alpes se caractérise par le rôle prépondérant de l'industrie et de l'intérim dans l'accueil des débutants (35 %).

Caractéristiques des jeunes et de leur premier emploi selon les régions

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Languedoc-Roussillon	Rhône-Alpes	Ile-de-France	France
Age moyen (années)	23	23	23	23	23
Part de femmes (%)	46	48	45	48	45
Durée médiane du premier emploi (en mois)*	9	10	9	11	10
Part du temps partiel (%)	33	32	26	26	26
Salaires net mensuel médian (euros) *	818	803	840	909	849
Part d'employés et d'ouvriers (%)	79	81	78	66	77
Part d'intérimaires (%)	9	9	16	9	15

* Durée médiane et salaire médian séparent la population en deux groupes égaux : la moitié est au-dessus de la médiane et l'autre moitié est en dessous.

Source : Insee - DADS 1999-2002

Trois ans après, 38 % des jeunes n'occupent plus un emploi salarié dans une entreprise, une collectivité territoriale ou un établissement hospitalier

Parmi les débutants occupant un emploi salarié dans une entreprise, une

(1) Le travail temporaire comprend ici les jeunes sous contrat d'intérim et le personnel des entreprises de travail temporaire.

collectivité territoriale ou un établissement hospitalier en 1999, 38 % ne travaillent plus en tant que salarié dans ces domaines trois ans plus tard. Ce taux, le plus élevé de France, recouvre des situations très variées.

Certains ont créé leur propre entreprise, souvent dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, ou ont intégré la fonction publique d'Etat ou ont repris des études plus ou moins longues. Cette dernière situation est un peu plus fréquente en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France, d'après l'enquête "Génération 98".

Les autres jeunes sont au chômage, ou dans des situations d'inactivité, souvent subies. En juin 2001, le taux de chômage des jeunes en Provence-Alpes-Côte d'Azur était de 15 % pour 11 % en France.

Moins de possibilités de promotion en début de carrière

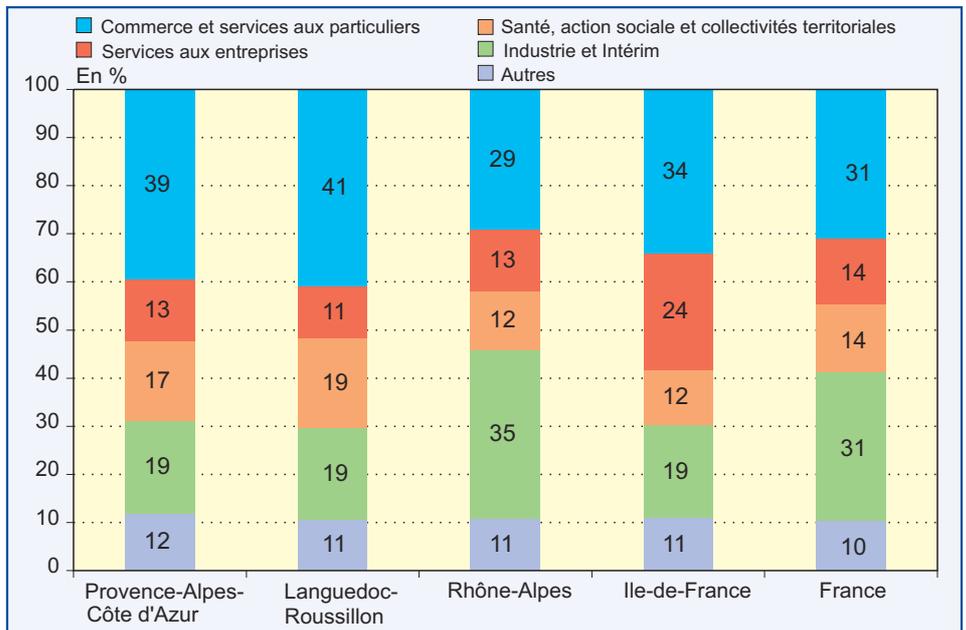
Pour les six jeunes sur dix qui occupent toujours, au bout des trois ans, un emploi salarié dans une entreprise, une collectivité territoriale ou un établissement hospitalier, les promotions ont été rares. Les possibilités de devenir technicien ou cadre, par exemple, sont moindres dans la région. La part des jeunes sur des postes de catégories intermédiaires et supérieures n'augmente, sur la période, que de huit points au lieu de treize sur l'ensemble de la France.

Par ailleurs, 59 % de ces jeunes n'ont pas changé de secteur d'activité durant les trois premières années de leur vie professionnelle (58 % pour l'ensemble de la France). De même, 33 % n'ont pas changé d'entreprise durant cette période (32 % pour l'ensemble de la France).

Quant aux mobilités d'une région à l'autre, elles sont peu fréquentes en début de carrière, concernant à peine 10 % de ces jeunes. On retrouve en Ile-de-France, en Rhône-Alpes, et en Nord-Pas-de-Calais cette faible mobi-

Beaucoup de premiers emplois dans le tertiaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon

Les premiers secteurs d'accueil des jeunes selon les régions



Source : Insee - DADS 1999-2002

lité géographique. Elle est liée à la présence de grosses agglomérations, qui offrent une grande diversité d'activités, donc de meilleures possibilités d'insertion.

Trois ans pour un emploi stable

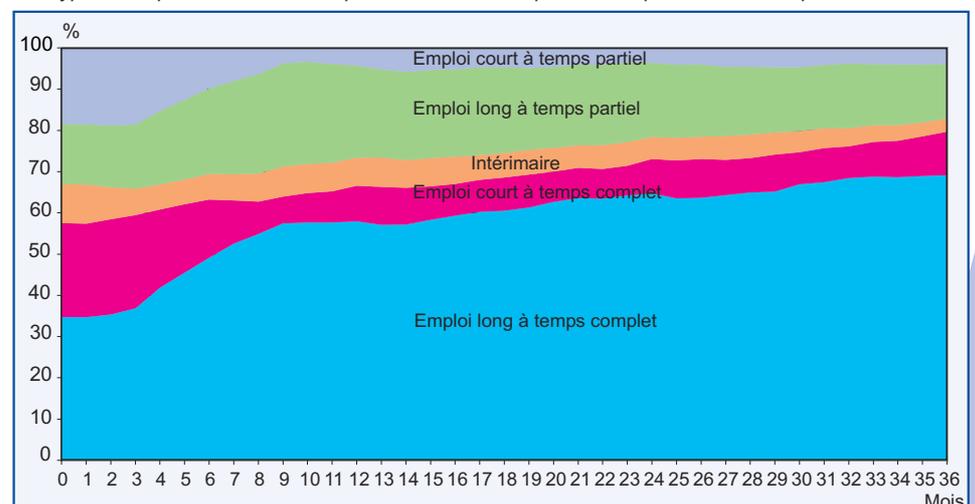
Au terme des trois premières années, malgré le peu de mobilité sectorielle, catégorielle et géographique, les situations des jeunes salariés sont devenues

plus stables (cf. graphique "A partir du troisième mois...").

La part des emplois longs à temps complet double en trois ans, passant de 35 % à 69 %. Parallèlement, la proportion de temps partiel est divisée par deux, passant de 33 % à 17 %. Trois ans après, ce sont les secteurs de la santé, de l'action sociale et les collectivités territoriales, ainsi que les services aux entreprises (hors intérim) qui regroupent le plus de jeunes, au détriment du commerce et des services aux

A partir du troisième mois, les conditions d'emploi s'améliorent

Les types d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur du premier emploi à trois ans après



Note de lecture : Parmi les jeunes encore présents douze mois après leur premier emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 58 % ont un emploi long à temps complet et 4 % un emploi court à temps partiel.
Source : Insee - DADS 1999-2002

Sources et méthodologie

L'étude a été réalisée à partir du panel des DADS (déclarations annuelles de données sociales), source, où l'on ne considère que les salariés des entreprises, des collectivités territoriales et des établissements publics hospitaliers donc hors fonction publique d'Etat. Après traitement, ce panel comporte 36 600 individus âgés de 15 à 30 ans qui ont eu leur premier emploi en 1999, ils sont ensuite suivis jusqu'en 2002. Afin de repérer au mieux le départ de leur carrière professionnelle, on exclut les emplois saisonniers d'été, les apprentis et stagiaires, les emplois rémunérés à moins de 90 % du SMIC horaire brut ou comptant moins de deux heures travaillées par jour. De plus, la durée du contrat doit être supérieure à un mois et demi pour les intérimaires et trois mois pour les non-intérimaires.

Certaines interprétations ont pu être rapprochées ici des résultats de l'enquête "Génération 98" réalisée par le Céreq. Cette étude nationale a fait l'objet d'une extension en Provence-Alpes-Côte d'Azur, traitée par l'Observatoire régional des métiers. Celle-ci décrivait les conditions d'entrée sur le marché du travail des jeunes sortis du système éducatif en 1998, et leurs parcours d'insertion sur trois ans.

particuliers. Certains jeunes ont quitté ces derniers secteurs pour exercer des métiers correspondants davantage à leurs projets professionnels et pour trouver des conditions d'emploi plus stables.

Pour en savoir plus

- "L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004". Insee première n° 1061, janvier 2006.
- "Génération 2001, s'insérer lorsque la conjoncture se dégrade". Céreq, Bref n° 214, décembre 2004.
- "Quand l'école est finie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, premiers pas dans la vie active de la Génération 98". ORM, "Etudes" n° 5, Marseille, avril 2004.
- "De l'école à l'emploi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur". ORM, "Mémo" n° 16, Marseille, mai 2004.
- "Les secteurs d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 20 indicateurs emploi-formation". ORM, "Outils d'analyse" n° 3, Marseille, octobre 2002.
- "Typologie des modes sectoriels de gestion des qualifications en région PACA, une analyse statistique multivariée de 87 secteurs d'activité". ORM, "Etudes" n° 2, juillet 2002.
- "Premier emploi en Lorraine : l'insertion par l'intérim". Insee, Economie Lorraine n° 39, décembre 2005.

Progression des emplois stables

%

Les types d'emploi en début de carrière et trois ans après

Type d'emploi	Provence-Alpes-Côte d'Azur		Languedoc-Roussillon		Rhône-Alpes		Ile-de-France		France	
	Entrée	3 ans après	Entrée	3 ans après	Entrée	3 ans après	Entrée	3 ans après	Entrée	3 ans après
Long * à temps complet	35	69	37	70	35	69	43	75	37	71
Court à temps complet	23	11	22	10	23	10	22	8	22	9
En contrat d'intérim	9	3	9	2	16	7	9	4	15	5
Emploi à temps partiel	33	17	32	18	26	14	26	14	26	14
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Un emploi long est un emploi de plus de neuf mois.

Note de lecture : 35 % des jeunes débutent en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un emploi long à temps complet et parmi ceux encore présents dans l'étude trois ans après, 69 % ont le même type d'emploi.

Source : Insee - DADS 1999-2002

Ces résultats confirment l'effet structurant du tissu économique de la région sur les conditions d'accès au premier emploi.

Dans beaucoup de régions françaises, comme Rhône-Alpes, l'intérim et l'industrie facilitent l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Trois ans plus tard, ils sont nombreux à avoir trouvé un emploi long à temps complet. Les grands groupes de travail temporaire et les branches industrielles dotées de politiques de gestion des ressources humaines, notamment en matière de formation, contribuent à la professionnalisation des jeunes.

Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de nombreux jeunes exercent leur premier emploi dans le commerce et l'hôtellerie-restauration, souvent à temps partiel. Au sein de ces secteurs, les petits établissements, très majoritaires, n'ont que peu de moyens pour développer des pratiques facilitant la professionnalisation des jeunes.

Ce constat souligne l'intérêt des dispositifs d'aide au développement des qualifications des jeunes, notamment dans les secteurs peu structurés comme le commerce et les services aux particuliers.

Adeline Petrovitch (ORM)

Cécile Reveille-Dongradi (ORM)

Abdellatif Benzakri (Insee)